



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Objectifs de  
développement  
durable

# L'UNESCO

# et l'éducation

Publié en 2017 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture  
7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2017



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (<http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>).

Titre original : *Education transforms lives*

Publié en 2017 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Graphisme de la couverture : Thomas & Trotman Design

Impression : UNESCO

*Imprimé en France*

CLD 939.17

# Le rôle de l'UNESCO dans l'éducation



## **Droit humain fondamental et bien public, l'éducation est au cœur de l'action de l'UNESCO depuis sa création.**

L'éducation constitue aussi la voie vers le développement durable – vers la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé, la protection de l'environnement et l'égalité entre les sexes.

Seule institution spécialisée des Nations Unies dotée d'un mandat couvrant tous les aspects de l'éducation, l'UNESCO s'est vue confier en 2015 la conduite de la coordination et du suivi de l'Objectif de développement durable 4 dans le cadre du nouvel agenda mondial Éducation 2030.

L'Objectif 4 vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » et il a renouvelé l'engagement de l'UNESCO et des États membres en faveur d'une vision holistique et inspirante de l'éducation, qui ne laisse personne de côté.

Cet engagement se reflète dans l'ampleur et le champ d'action du Secteur de l'éducation, le plus grand de l'UNESCO, avec des personnels travaillant au Siège de Paris et répartis au sein d'un réseau mondial de bureaux extérieurs et d'instituts et centres spécialisés. Bénéficiant de liens étroits avec les ministères de l'Éducation et d'autres partenaires, l'UNESCO est bien placée pour faire avancer les mesures et les changements.

Le Secteur de l'éducation de l'UNESCO appuie les États membres dans la mise en place de systèmes éducatifs propices à l'accès de tous à un apprentissage tout au long de la vie de qualité et inclusif, permettant aux apprenants de devenir des citoyens du monde créatifs et responsables, tout en guidant les débats afin de contribuer à donner forme au futur programme international d'éducation. Il n'existe pas d'investissement plus puissant et durable pour un pays que celui d'éduquer ses citoyens et le Secteur de l'éducation doit son existence à la volonté de porter cette vision collective partout dans le monde en transformant la vie de chaque individu.



**Qian Tang, Ph.D.**

Sous-Directeur général pour l'éducation, UNESCO

# L'UNESCO et le nouvel agenda Éducation 2030

L'éducation est une priorité pour l'UNESCO parce que c'est un droit humain et une force de progrès pour le développement. L'éducation sauve des vies, apporte l'espoir, renforce la dignité, prévient l'extrémisme, favorise l'inclusion sociale et encourage la mobilité sociale.

La communauté internationale a confié à l'UNESCO la conduite de la coordination et du suivi de l'agenda Éducation 2030. L'UNESCO est la seule institution spécialisée des Nations Unies à couvrir tous les aspects de l'éducation, au travers d'un réseau mondial d'instituts spécialisés et de bureaux.

L'Organisation a contribué à la mobilisation en faveur de la *Déclaration d'Incheon et au Cadre d'action Éducation 2030*, qui constitue la feuille de route de l'Objectif de développement durable 4, afin « d'assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». L'éducation est aussi essentielle pour l'accomplissement des 17 objectifs de développement durable.

Tandis que la principale responsabilité de l'exécution de l'agenda Éducation 2030 incombe aux gouvernements, ceux-ci reçoivent de l'UNESCO un appui prenant la forme de conseils de politique coordonnés, d'une assistance technique, d'un renforcement des capacités et du suivi des progrès aux niveaux mondial, régional et national.

## Défis mondiaux de l'éducation

69 millions

d'enseignants supplémentaires sont nécessaires à l'échelle mondiale pour atteindre les objectifs éducatifs d'ici à 2030

758 millions

d'adultes (15 %), dont deux tiers de femmes, ne savent ni lire, ni écrire

39 milliards de \$

d'aide, soit une multiplication par six, sont requis pour combler le déficit annuel du financement de l'éducation

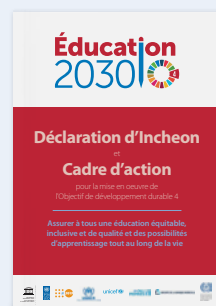
## Stratégie 2014-2021 de l'UNESCO pour l'éducation

Cette publication met en lumière les efforts continus de l'Organisation dans les domaines de l'alphabétisation, des enseignants et du développement des connaissances professionnelles et elle indique comment l'UNESCO prendra la tête du plaidoyer en faveur d'une action renforcée pour autonomiser les apprenants afin qu'ils deviennent des citoyens créatifs et responsables.



## Déclaration d'Incheon et Cadre d'action Éducation 2030

La Déclaration d'Incheon articule la vision collective et l'engagement de la communauté internationale en faveur de l'éducation mondiale. Le Cadre d'action 2030 fournit des conseils en vue de la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 4.



## Repenser l'Éducation

La vision et les enjeux portés par le nouvel agenda Éducation 2030 sont décrits dans la publication phare de l'UNESCO *Repenser l'Éducation*. Celle-ci revisite l'objectif de l'éducation et l'organisation de l'apprentissage dans un monde en mutation. Il constitue un appel au dialogue inspiré par une vision humaniste de l'éducation et du développement.



## Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation

Publié par l'UNESCO, le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM)* est un rapport annuel réalisé par une équipe éditoriale indépendante. Il fait autorité en la matière et s'appuie sur l'observation, suivant les progrès accomplis dans la réalisation des cibles de l'éducation dans le cadre des Objectifs de développement durable. Le rapport s'appuie sur les données disponibles les plus récentes et sur de vastes recherches réalisées par d'éminents experts du monde entier.



# 263 millions

d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés

# 14%

des jeunes, et seulement 1 % des filles les plus pauvres, terminent leurs études secondaires dans les pays à faible revenu

# 35%

des enfants non scolarisés vivent dans une zone de conflit

# Support de l'UNESCO pour les pays

***L'UNESCO aide les pays à mettre en place des systèmes d'éducation inclusifs et de qualité en renforçant leurs capacités à concevoir et déployer des politiques relatives à l'éducation.***

## Coordonner à tous les niveaux

**Des actions en faveur de l'ODD 4 se déroulent à l'échelon mondial, régional et national.**

Au niveau mondial, l'UNESCO :

- s'emploie à entretenir l'élan politique ;
- s'assure que tous les acteurs coopèrent efficacement et partagent un projet commun ;
- réunit les partenaires et les pays pour partager les meilleures pratiques ;
- encourage la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud ;
- suit les progrès accomplis dans la réalisation des cibles d'Éducation 2030.

L'UNESCO convoque également le Comité directeur de l'ODD 4 – Éducation 2030, mécanisme mondial de haut niveau chargé de la coordination multipartite. Celui-ci aide les pays et les partenaires à atteindre l'ODD 4 et les cibles relatives à l'éducation de l'agenda mondial Éducation 2030 en proposant des orientations stratégiques, des moyens de suivi, des partenariats, des campagnes de plaidoyer et l'harmonisation des activités partenaires.

À l'échelle régionale et sous-régionale, les bureaux hors Siège de l'UNESCO jouent un rôle déterminant dans la gestion des mécanismes de coordination et des partenariats pour concerter les efforts et favoriser une communication à double sens aux niveaux mondial et national.

À l'échelle nationale, l'UNESCO œuvre pour relier les actions mondiales, régionales et nationales et alimenter le dialogue en faisant la jonction entre pouvoirs publics, société civile, entreprises et parties prenantes du monde de l'éducation, de la formation et du travail. L'Organisation mobilise également des donateurs pour appuyer les priorités nationales en matière d'éducation.

## Mesurer les avancées

**Les données sont indispensables aux pays afin de suivre les progrès réalisés et élaborer des politiques fondées sur des éléments factuels.**

Le suivi mondial des progrès accomplis dans le cadre d'Éducation 2030 est effectué par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM).

Les ensembles de données relatifs à l'éducation préparés par l'ISU comptent parmi les plus exhaustifs au monde. L'ISU dirige l'élaboration d'indicateurs et d'ensembles de données pour chacune des cibles de l'ODD 4.

Le Rapport GEM, publié chaque année par l'UNESCO, est un document d'analyse complet et fiable qui passe en revue le secteur de l'éducation à l'échelle mondiale. Ce Rapport est destiné à suivre les avancées en matière d'éducation dans le contexte des ODD.

## Fournir des orientations stratégiques

**L'UNESCO met son large éventail de compétences au service des pays pour soutenir les systèmes d'éducation, en accordant une attention particulière aux questions de genre. Son appui consiste entre autres à :**

- examiner les cadres juridiques pour faire valoir le droit à une éducation de qualité pour tous ;
- apporter une assistance technique pour concevoir les plans du secteur de l'éducation ;
- élaborer et diffuser des directives et des boîtes à outils sur des sujets tels que l'enseignement et la formation professionnels, les technologies de l'information et de la communication, la formation des enseignants et l'éducation à la citoyenneté mondiale ;
- conseiller sur la rédaction des programmes scolaires et d'autres supports pédagogiques.

## Rôles clés de l'UNESCO

- **Laboratoire d'idées** : Anticiper et répondre aux tendances et besoins émergents en matière d'éducation et formuler des politiques de l'éducation reposant sur la recherche et sur les priorités des pays.
- **Instruments normatifs** : Élaborer des normes, des standards et des directives dans des domaines clés de l'éducation et contrôler la mise en œuvre et la diffusion de politiques et pratiques éducatives réussies.
- **Plate-forme d'échanges** : Promouvoir le développement, la mise en œuvre et la diffusion de politiques et pratiques éducatives réussies.
- **Renforcement des capacités** : Fournir une coopération technique pour renforcer la capacité des États membres à réaliser leurs objectifs nationaux en matière d'éducation.
- **Catalyseur de la coopération internationale** : Initier et promouvoir le dialogue et les échanges entre les responsables et autres acteurs de l'éducation.

## Renforcer les capacités

**L'UNESCO renforce les capacités des pays, et en particulier celles des institutions, dans des domaines clés tels que la planification de l'éducation, l'alphabétisation des jeunes et des adultes, le développement des compétences, l'enseignement supérieur, l'élaboration des programmes scolaires, les enseignants ou le recueil et l'analyse de données.**

L'UNESCO renforce également les capacités des experts nationaux, tels que les planificateurs et gestionnaires de l'éducation, aidant ainsi les pays à préparer et appliquer des plans d'éducation efficaces et à mieux gérer les ressources dévolues à l'éducation.

## Pays prioritaires

Bien que l'UNESCO soutienne de nombreux pays par le biais de diverses interventions, priorité est donnée à ceux qui en ont le plus besoin, en particulier en Afrique.

### Pays les moins avancés

Depuis 2003, le programme de renforcement des capacités en faveur de l'éducation (CapED) apporte un soutien accru aux pays les moins avancés pour faire progresser la qualité de l'éducation et les possibilités d'apprentissage.

Actuellement, 28 pays, situés principalement en Afrique subsaharienne, bénéficient de ce programme, qui vise à augmenter le nombre de jeunes et d'adultes sachant lire, écrire et compter et disposant de compétences professionnelles pertinentes. Il cherche également à accroître les effectifs d'enseignants et à appuyer la planification et la gestion du secteur de l'éducation.

### Pays en situation de crise

À cause de conflits, de catastrophes naturelles ou de pandémies, des générations entières sont déplacées, traumatisées, privées d'accès à l'éducation et insuffisamment préparées pour contribuer au relèvement social et économique de leur pays ou région. Des populations déplacées de force en masse peuvent exercer une pression énorme sur les systèmes d'éducation.

L'UNESCO propose ses compétences de planification pour la réduction des risques de catastrophe ainsi que de renforcement de la cohésion sociale pour affronter les difficultés spécifiques aux situations de post-conflit ou de post-catastrophe.

*De plus en plus interconnecté, notre monde est source de nouveaux enjeux pour l'éducation. L'UNESCO pilote la réflexion sur la lutte contre l'extrémisme violent et sur d'autres problématiques en matière de santé, de sécurité ou d'environnement liées à la mondialisation. Elle s'efforce de mobiliser les technologies au service de l'éducation et d'étendre l'accès à l'éducation aux groupes marginalisés.*

### Éducation à la citoyenneté mondiale

**L'UNESCO cherche à donner aux citoyens les moyens de participer activement à la résolution des défis mondiaux et contribuer à rendre le monde plus pacifique, tolérant, inclusif et sûr.**

L'Organisation offre notamment une plate-forme de dialogue politique entre parties prenantes (décideurs, éducateurs, apprenants, etc.) pour identifier comment intégrer l'éducation à la citoyenneté mondiale et aux droits humains dans les systèmes d'éducation, ou encore définir les moyens d'entreprendre une réflexion critique sur l'Holocauste et d'autres génocides afin d'empêcher que ces atrocités se reproduisent. L'UNESCO conçoit également des documents d'orientation et des outils techniques et renforce les capacités en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale, en portant une attention particulière à la prévention de l'extrémisme violent.

### Éducation en vue du développement durable

**L'éducation en vue du développement durable permet aux apprenants de prendre des décisions éclairées et d'agir de façon responsable pour l'intégrité environnementale, la viabilité économique et l'instauration d'une société juste, pour les générations d'aujourd'hui et de demain.**

L'UNESCO imagine des ressources didactiques et pédagogiques sur des sujets tels que le changement climatique, la biodiversité, la réduction du risque de catastrophe ou la consommation et la production durables. Elle se donne pour mission de doter les apprenants des compétences nécessaires aux « emplois verts » et d'inciter les citoyens à adopter des modes de vie plus durables.

### Éducation des femmes et des filles

**Depuis sa création, l'UNESCO prône de meilleures perspectives d'éducation pour les femmes et les filles. L'agenda Éducation 2030 apporte un nouveau souffle pour garantir que toutes bénéficient de l'égalité des chances dans l'éducation formelle et non formelle.**

L'UNESCO aide les pays à lutter contre les violences de genre en classe et à lever les autres entraves à l'éducation, qu'il s'agisse d'installations et de matériels d'enseignement inadaptés ou d'obstacles plus importants d'ordre structurel, économique et culturel.

### Apprentissage numérique

**Les technologies de l'information et de la communication changent notre façon d'exister, de communiquer et d'apprendre. Elles peuvent être mises à profit pour élargir l'accès à l'éducation, y compris pour les personnes handicapées et les apprenants de zones à infrastructures limitées, par exemple grâce aux téléphones mobiles.**

Les TIC peuvent également servir à pallier les contraintes structurelles en fournissant une formation professionnelle continue aux enseignants et en appuyant la gestion de l'éducation. L'UNESCO propose des conseils stratégiques, en particulier dans des domaines nouveaux tels que l'apprentissage mobile et la disponibilité des ressources multilingues et multimédias.



## Éducation en situation d'urgence et de crise

**Une proportion considérable d'enfants et d'adolescents non scolarisés vivent dans des pays ou régions touchés par des conflits ou des catastrophes naturelles, et leur nombre ne cesse de croître. L'UNESCO défend l'éducation dans ces contextes en donnant aux gouvernements des conseils en matière de préparation aux situations d'urgence et de reconstruction, ainsi qu'en élaborant des normes internationales et des mécanismes juridiques.**

L'Organisation joue un rôle actif pour valoriser la part de l'éducation dans les interventions d'urgence et la reconstruction à long terme. La protection des écoles et des universités en cas d'attaque lors d'un conflit armé constitue une préoccupation importante. L'UNESCO préconise de planifier la réduction des risques de catastrophe et de renforcer la cohésion sociale pour affronter les difficultés survenant après un conflit ou une catastrophe.

### Récompenser les projets innovants

**Les prix UNESCO dans le domaine de l'éducation récompensent des projets remarquables et innovants qui alimentent les efforts vers une éducation de qualité pour tous et apportent un éclairage mondial sur des sujets majeurs.**

- Prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes
- Prix UNESCO-Japon d'éducation en vue du développement durable
- Prix UNESCO-Hamdan bin Rashid Al Maktoum récompensant des pratiques et des performances exemplaires pour améliorer l'efficacité des enseignants
- Prix UNESCO-Roi Hamad bin Isa Al Khalifa pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation
- Prix UNESCO d'alphabétisation : Prix UNESCO-Roi Sejong d'alphabétisation et Prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation



# Transformer la vie grâce à l'éducation

*Les programmes d'éducation de l'UNESCO contribuent à améliorer la qualité de vie partout dans le monde.*



## Récits d'espoir d'un camp de réfugiés de Jordanie

Un projet éducatif de l'UNESCO apporte un nouvel espoir aux enfants syriens réfugiés. Il ne s'agit pas seulement d'éducation, mais aussi de fournir un appui psychosocial à 200 enfants environ de l'école du camp Zaatari, en Jordanie. Ayad, 11 ans, a été témoin en Syrie de violences indescriptibles, mais il est en train de se reconstruire. « Je veux être un enseignant, comme mon enseignant M. Mahmoud », dit-il. « Grâce à lui je me sens apprécié et même respecté. Je souhaiterais que d'autres enfants fassent la même expérience que moi. »

## Les éleveurs de troupeaux du Soudan du Sud vont à l'école pour devenir formateurs communautaires

Un projet conjoint UNESCO-FAO dans le Soudan du Sud transforme des éleveurs de troupeaux en formateurs communautaires. Il cible les enfants, les jeunes et les adultes qui souffrent du conflit et du manque d'opportunités éducatives. Michael est l'un d'entre eux. « Je me souviens de tout ce que j'ai appris, y compris les signes et les symptômes de la maladie chez un animal », dit-il. Michael, qui deviendra l'enseignant du camp, estime que sa plus grande réussite a été d'apprendre à développer des idées commerciales. Les connaissances qu'il a acquises lui permettent déjà de participer à la scolarité à domicile de ses frères et de certains voisins.





## Des orphelins migrants améliorent leur apprentissage grâce à des terminaux mobiles en Thaïlande

Un orphelinat appuyé par l'UNESCO à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar a apporté une stabilité à des enfants réfugiés et migrants, et amélioré leur apprentissage grâce à des terminaux mobiles. L'orphelinat, « The Heavenly Home », a vu le jour après que sa fondatrice Lily ait été sollicitée pour prendre en charge un bébé abandonné de six mois. Aujourd'hui, ce bébé est un garçon de 11 ans, heureux et en bonne santé, du nom de Sam, l'un des 73 enfants qui y vivent à plein temps. L'orphelinat donne aux enfants des tablettes contenant une application conçue par l'UNESCO et plus de 1 000 ressources d'apprentissage en thaï, en myanmar, et dans des langues ethniques, l'accès à la télévision par satellite avec des programmes éducatifs et l'Internet gratuit.



© UNESCO / Sowin Chuanprapun



© UNESCO

## Au Guatemala, des adolescentes autochtones affirment leurs droits

Keyli Paulina Chic, jeune guatémaltèque de 14 ans, réalise son rêve de faire des études grâce à un projet de l'UNESCO et du Gouvernement guatémaltèque qui donne à de jeunes autochtones une deuxième chance d'accéder à l'éducation. Keyli vit dans la communauté de Choacorréal à Santa María Chiquimula, dans les montagnes de l'ouest du Guatemala, où les enfants, sous l'effet de la pauvreté et de la marginalisation, sont obligés de quitter l'école et de travailler dans les champs. Elle participe au programme « Saqilaj B'e : ouvrir la voie pour affirmer les droits des adolescentes autochtones au Guatemala », qui propose des cours d'écriture, de lecture et de calcul adaptés à celles qui travaillent et dispensés grâce à des dispositifs d'apprentissage mobiles.

# Un réseau unique à travers le monde

*Sous la direction de M. Qian Tang, sous-Directeur général pour l'éducation, le Secteur de l'éducation de l'UNESCO agit grâce à son vaste réseau mondial.*

## Siège

Le Secteur de l'éducation est le plus grand de l'organisation et compte environ 400 membres du personnel. Environ 120 personnes travaillent au **Siège (Paris)**. Le Secteur est composé par la Bureau exécutif, trois Divisions (y compris la Division pour les politiques et systèmes d'apprentissage tout au long de la vie ; la Division pour l'inclusion, la paix et le développement durable ; la Division pour l'appui et la coordination de l'agenda Éducation 2030), et le Réseau mondial de suivi sur l'éducation.

## Bureaux hors Siège

Grâce à ses 53 bureaux hors Siège, l'UNESCO élabore des stratégies, des programmes et des activités en consultation avec les autorités nationales et d'autres partenaires. Les bureaux régionaux pour l'éducation se trouvent à Bangkok, au Beyrouth et à Santiago. L'Afrique compte cinq bureaux multisectoriels à Abuja, au Dakar, à Harare, Nairobi et Yaoundé.

## Afrique subsaharienne :

Abidjan, Abuja, Accra, Addis-Abeba, Bamako, Brazzaville, Dakar, Dar es-Salaam, Harare, Juba, Kinshasa, Libreville, Maputo, Nairobi, Windhoek et Yaoundé

## États arabes :

Amman, Bagdad, Beyrouth, Doha, Khartoum, Le Caire, Rabat, Ramallah, Tachkent et Téhéran

## Asie et Pacifique :

Almaty, Apia, Bangkok, Beijing, Dhaka, Hanoi, Islamabad, Jakarta, Kaboul, Katmandou, New Delhi et Phnom Penh

## Europe et Amérique du Nord :

Bruxelles, Genève, New York et Venise

## Amérique latine et Caraïbes :

Brasilia, Guatemala, Kingston, La Havane, Lima, Mexico, Montevideo, Port-au-Prince, Quito, San José et Santiago du Chili

## Réseaux mondiaux

L'UNESCO dispose également de réseaux uniques avec des établissements d'enseignement de différents niveaux dans le monde entier.



Fondé en 1953, le **Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU)** relie 10 000 établissements éducatifs de 181 pays oeuvrant en faveur de la compréhension internationale, de la paix, du dialogue interculturel, du développement durable et d'une éducation de qualité dans la pratique.



Lancé en 1992, le **Programme UNITWIN et chaires UNESCO** encourage la coopération et la création de réseaux entre les universités au niveau international pour renforcer les capacités institutionnelles par le partage de connaissances et la collaboration. Ce réseau est composé de plus de 700 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans 128 pays.



Créé en 1993, le **réseau UNEVOC** constitue une plate-forme mondiale unique pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Il rassemble 290 centres UNEVOC situés dans 167 États membres de l'UNESCO.

## Instituts et centres spécialisés

À travers un réseau d'instituts et de centres spécialisés, l'UNESCO fournit des services de soutien de première ligne aux planificateurs de l'éducation :



**Le Bureau international d'éducation** (Genève, Suisse) œuvre à renforcer l'élaboration des programmes scolaires et des contenus éducatifs.



**L'Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation** (Paris, France, et des bureaux à Buenos Aires, Argentine et au Dakar, Sénégal) aide les pays à concevoir, planifier et gérer leurs systèmes d'éducation.



**L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie** (Hambourg, Allemagne) œuvre en faveur de politiques et pratiques d'apprentissage tout au long de la vie en mettant l'accent sur l'alphabétisation des adultes et l'éducation non formelle.



**L'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation** (Moscou, Fédération de Russie) aide les pays à appliquer les technologies de l'information et de la communication à l'éducation.

IESALC

**L'Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes** (Caracas, Venezuela) promeut le développement de l'enseignement supérieur dans la région.



**L'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique** (Addis-Abeba, Éthiopie) contribue au renforcement des institutions éducatives africaines, et notamment des enseignants.



**L'Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable** (New Delhi, Inde) se spécialise dans la recherche, l'échange de connaissances et la formulation de politiques en faveur de la paix, du développement durable et de la citoyenneté mondiale.

UNEVOC

**Le Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels** (Bonn, Allemagne) aide les États membres à élaborer des politiques et des pratiques relatives à l'éducation en vue du monde du travail et au développement des compétences pour l'employabilité et la citoyenneté.

## Partenaires du développement

L'UNESCO travaille avec des partenaires à tous les niveaux de coordination y compris l'UNICEF, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour la population, ONU-Femmes, l'Organisation internationale du Travail, le Partenariat mondial pour l'éducation, l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Internationale de l'éducation.

L'UNESCO assure un dialogue et une coopération permanents avec la société civile, notamment à travers la Consultation collective des organisations non gouvernementales sur l'Éducation, qui rassemble près de 300 organisations nationales, régionales et internationales.

Les partenaires financiers comprennent aussi des donateurs bilatéraux, ainsi que le secteur privé et des fondations tels que CJ Corp., Dubai Cares, Hainan Cihang Foundation, Procter & Gamble, et The David and Lucile Packard Foundation.





## Rester en contact

**Secteur de l'éducation de l'UNESCO**  
**7 place de Fontenoy**  
**75352 Paris**  
**France**

 [edknowledge@unesco.org](mailto:edknowledge@unesco.org)

 [www.unesco.org/education](http://www.unesco.org/education)

 [fr-fr.facebook.com/unescofr](https://fr-fr.facebook.com/unescofr)

 [@UNESCO\\_fr](https://twitter.com/UNESCO_fr)

 [www.youtube.com/unescofrench](http://www.youtube.com/unescofrench)

 [fr.linkedin.com/company/unesco](https://fr.linkedin.com/company/unesco)  
(rejoignez le Groupe d'éducation  
de l'UNESCO)

 [plus.google.com/+UNESCO/posts](https://plus.google.com/+UNESCO/posts)



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Secteur de  
l'éducation

## L'UNESCO et l'éducation

Cette brochure décrit le travail du Secteur de l'éducation de l'UNESCO, qui vise à concrétiser la conviction de base selon laquelle l'éducation est un droit humain et un puissant outil pour parvenir à un développement durable. Elle révèle la portée et l'ampleur de son action, en tant qu'unique institution spécialisée des Nations Unies à disposer d'un mandat pour couvrir tous les aspects de l'éducation.

L'UNESCO conduit la coordination et le suivi de l'agenda mondial Éducation 2030 qui vise à « *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* ».

Le Secteur de l'éducation assure un leadership mondial et régional pour l'élaboration de systèmes éducatifs durables et de qualité répondant aux défis mondiaux contemporains, un accent particulier étant mis sur l'égalité des genres et l'Afrique.